

pas encore prêt mais que nous serions informés dès que cela le serait. Quant à l'essai suivant, naturellement, il n'aura pas lieu d'ici plusieurs années, mais avant que nous convenions de présenter des instances ou de décider de la nature de celles-ci nous voudrions étudier très sérieusement les données du premier essai.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement du Canada a-t-il pour position, étant donné qu'il est associé aux États-Unis, et non avec l'URSS, à des fins de défense mutuelle, qu'il a le droit d'être consulté à l'endroit de mesures prises pour défendre ce continent?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le gouvernement est consulté par les États-Unis sur de nombreux sujets relatifs aux alliances dont nous faisons partie. Nous sommes en consultation étroite au sujet de l'OTAN et également du NORAD. Les installations en cours de réalisation aux États-Unis serviront purement à la défense des États-Unis et éventuellement à la nôtre.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ne croit-il pas nécessaire d'exprimer le point de vue canadien sur les installations ABM? Après tout, ces missiles sont conçus pour tirer sur les missiles ennemis au-dessus du Canada qui en subira les retombées.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je préférerais les voir éclater au-dessus de notre territoire que de les y avoir atterrir.

Des voix: Oh, oh!

M. Winch: Les États-Unis seront la cible, pas nous.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre de la Défense nationale. Des informations ayant fait état de projets en cours de réalisation, et qui prévoient l'implantation sur plusieurs îles de l'Arctique d'unités des forces armées canadiennes, le ministre de la Défense nationale est-il en mesure de donner à ce sujet des précisions à la Chambre ou entend-il faire prochainement une déclaration à l'appel des motions?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il me paraît douteux qu'il s'agisse d'une question complémentaire. C'est peut-être une question connexe, mais le rapport est quelque peu lointain. Le député aura peut-être l'occasion de poser sa question dans un instant.

[L'hon. M. Sharp.]

LES FINANCES

QUÉBEC—DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE 200 MILLIONS DE DOLLARS

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire si lui-même ou le ministre des Finances a reçu, ces jours-ci, une demande de la part du gouvernement provincial du Québec, et plus particulièrement du premier ministre et du ministre des Finances du Québec, en vue de rencontrer les autorités du gouvernement fédéral pour tenter à nouveau, cette semaine, d'obtenir les 200 millions de dollars?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le président. Autant que je sache, ni moi ni le ministre des Finances n'avons reçu de demande de la part du ministre des Finances du Québec. Toutefois, si une telle demande nous est parvenue sans que nous le sachions ou si elle nous parvient éventuellement, nous serons certainement très heureux de rencontrer le représentant du gouvernement du Québec pour expliquer que ces 200 millions de dollars sont destinés à toutes sortes de fins, mais que l'application du régime d'assurance-santé, au Québec, indique que cette province est d'avis que son argument relatif à l'assurance-santé n'est pas valide.

LA FISCALITÉ

LA CONTROVERSE AU SUJET DU LIVRE BLANC

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances. Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé de communiquer au gouvernement de l'Ontario, en décembre et le 2 février encore, les données et les détails à l'appui de ses prévisions sur le revenu accru qui résulterait de la mise en vigueur des recommandations contenues dans le Livre blanc, et pourquoi les représentants du ministre, lors de la rencontre de vendredi dernier...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre l'honorable député. Pourrait-il reformuler sa question qui est litigieuse sous cette forme. Il pourrait peut-être la formuler de façon plus directe.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, pourquoi a-t-on refusé de fournir ces renseignements et pourquoi les représentants du ministre à la rencontre des hauts fonctionnaires vendredi dernier ont-ils donné seulement une